



SECTION
DU
VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP**

CAPL Liste d'aptitude B en A
8 novembre 2019

Madame la Présidente,

Bien que nous soyons aujourd'hui présents pour une CAP locale concernant la liste d'aptitude à l'emploi d'inspecteur FIP, nous ne pouvons passer sous silence certains événements récents.

Nous pourrions résumer cette déclaration liminaire en 4 mots :

RETRAIT du plan DARMANIN

En effet, depuis début septembre, de nombreuses actions ont été menées devant les sites des finances publiques menacés de fermeture par ce projet de plan de destruction méthodique de la DGFIP.

À cette occasion, comme vous avez pu le constater, de nombreux élus et conseillers se sont mobilisés aux côtés des agents, afin de marquer leur opposition à la mise en place du « nouveau réseau de proximité » et défendre un service public de proximité et de pleine compétence, à destination de tous les usagers, quelle que soit leur situation sociale ou géographique.

Nombre de communes prennent actuellement des motions CONTRE la destruction des services publics, et malgré les efforts déployés, la fronde des élus varois reste vive.

Le 16 septembre, les agents de la DGFIP étaient en grève pour exiger le retrait de ce projet. Dans le Var, le taux de grévistes a atteint environ 36 %, taux largement supérieur aux mobilisations de ces dernières années.

La publication, en juin dernier, du projet de plan connu sous le nom bucolique de « géographie revisitée », fut particulièrement mal vécue par les collègues de la DGFIP.

Les agents expriment d'ailleurs leur désaccord par une votation. À ce jour, dans le Var, 90 % des suffrages exprimés s'opposent au plan Darmanin.

Alors que les usagers déclarent à 89 % être satisfaits des services de la DGFIP dans la dernière enquête de l'institut du CSA (l'item « courtoisie et amabilité des agents atteignant même 92%), alors que l'ensemble de la population est en demande d'un véritable service de proximité, le gouvernement met en place une nouveauté :

LA PROXIMITE DISTANCIELLE .

En effet, le déploiement de pseudo structures MFS (Maisons France Service) ne saurait pallier la fracture territoriale opérée par la restructuration du réseau, et le désengagement de l'État qui en découle.

La dématérialisation poussée à l'extrême ne saurait remplacer l'humain, au cœur même de la notion de service public.

De même, la mise en place d'une scission des missions de conseil et de gestion relève de l'aberration la plus totale, toute démarche de conseil s'appuyant de façon contemporaine sur la réalité des actes de gestion.

Alors, oui, nos dirigeants sont complètement déconnectés de la réalité du terrain, arrivant même à vanter le transfert de l'encaissement des impôts et taxes des particuliers chez les buralistes. Une des raisons avancée est que les bureaux de tabac présentent plus d'implantation sur le territoire que la DGFIP . Et pour cause, au vu du nombre de fermetures de structures opérées ces dernières années au sein de notre direction !

Pour **FO**, cette externalisation, onéreuse ne l'oublions pas, complexifie la relation en retirant au redevable un moyen de s'acquitter de sa dette auprès d'un fonctionnaire soumis au secret fiscal et formé à la relation à l'utilisateur.

Mais cela donne un excellent prétexte à notre ministère pour continuer sa saignée des effectifs dans notre administration. Car nous continuons d'être exemplaires : plus de 5000 suppressions de postes programmées d'ici 2022, auxquelles se rajoutent les 5000 déjà opérées depuis le début du quinquennat. Soit plus d'un tiers du nombre total de suppression dans la fonction publique d'État (pour mémoire 27 500). La DGFIP reste toujours la variable étatique d'ajustement budgétaire !

Il est fait peu de cas du professionnalisme des agents de la DGFIP, nos plus hauts dirigeants n'hésitant pas à les insulter en place publique, afin de briller en société. La pédagogie des réformes n'autorise pas le manque de respect à des personnels qui font rentrer chaque jour le fameux « pognon de dingue ».

Jamais on n'avait vu une réforme aussi brutale, jamais un plan social de cette ampleur n'avait été décliné à la DGFIP.

Pour FO DGFIP Var, il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer.

Pour en revenir à l'ordre du jour, à l'heure où colère et désarroi règnent dans les services, force est de constater que le nombre de postulants à la liste d'aptitude au grade d'inspecteur stagne à un niveau très bas. Aujourd'hui, seuls 59 collègues se portent candidats. Et la direction ne devra retenir que 2 personnes !

Certes, vous allez nous dire que c'est le double de l'an dernier... Certes... Mais, pour les agents, ça ne reste que 2 places !

En effet, entre le système de mutation en pleine refonte et le peu de potentialités offertes, la crainte de l'avenir freine les agents dans leur volonté de promotion !

Et la mise en place de la loi transformation publique, supprimant par décret les CAP de promotions (pour le cas présent), risque d'aggraver encore les choses.

Le plongeon à l'aveugle est une discipline difficile qui nécessite un climat de confiance, loin d'être présent actuellement au sein de notre direction.

F.O.-DGFIP réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie d'accès statutaire à la catégorie A

F.O.-DGFIP dénonce la suppression des plans de qualifications ministériels remettant en cause le déroulement de carrière des agents et revendique une forte augmentation du volume de promotions, tous vecteurs confondus.

F.O.-DGFIP s'oppose à la disparition des CAP sur les actes de mutations et de promotions par application de la loi « transformation de la fonction publique ».

F.O.-DGFIP demande l'organisation de tous les concours à des dates différentes et exige que chaque agent puisse se présenter aux concours et examens sans limitation aucune tout au long de sa carrière.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'État

Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Permanente : Anne MAURICE

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.